

Santé : « L'importance de garder les SSU au cœur des universités » (Association des directeurs de SSU)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°222403 - Publié le 01/07/2021 à 11:53
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 02/07/2021 à 12:22

« La crise actuelle a révélé la capacité d'adaptation des services de santé universitaire avec la mise en place rapide de stratégies adaptées aux nouvelles situations créées (...). Pour répondre à cette situation, les médecins directeurs des SSU (Service de santé universitaire) n'ont compté ni leur temps ni leurs efforts. (...) Cela a permis, notamment, de maintenir les universités ouvertes lors du troisième confinement, d'adapter constamment les stratégies aux moyens disponibles, en évitant notamment de maintenir des actions vite rendues obsolètes, (...) et avant même la diffusion de circulaires nationales. »

Imprimer

C'est ce qu'indique l'Association des directeurs des services de santé universitaire, le 30/06/2021, qui souligne « l'importance de garder les SSU au cœur des universités ». Elle rejoint la position de la CPU (Conférence des présidents d'université) dont le président envoyait un courrier à l'ADSSU (Association des Directeurs des Services de Santé Universitaires) le 16/06 indiquant que ces services devaient « être situés au sein des universités ».

Cela s'inscrit dans le contexte de deux missions lancées par le Mesri (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) pour faire des propositions d'évolution des SSU. Comme l'indiquait News Tank le 28/05, il s'agit d'un rapport, non rendu public à ce jour, réalisé par Laurent Gerbaud, président de l'ADSSU, et Pierre Viala, Igésr (Inspecteur/inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche), et d'une mission « flash » confiée à l'Igésr Philippe Bézagu.

« Dans le même temps, cette crise a également révélé l'écart majeur entre les moyens des SSU et les demandes auxquels ils ont été confrontés, mettant les médecins directeurs de SSU en situation de prioriser constamment les réponses à ces demandes, mettant ainsi en œuvre leurs compétences professionnelles », indique l'association.

Si « dans de nombreux cas, les liens des SSU avec l'université et les Crous (Centre régional des œuvres universitaires) ont bien fonctionné », elle relève « plusieurs sites où les tensions se sont accrues, aboutissant à des situations d'extrême conflictualité, allant jusqu'à des risques psychosociaux avérés pour les médecins directeurs, des démissions et des procédures en justice ».

Des situations de tension liées au « non-respect de l'autonomie professionnelle des médecins directeurs »

Les situations de tension sur certains sites, évoquées par l'ADSSU (Association des Directeurs des Services de Santé Universitaires), « sont toujours liées au non-respect de l'autonomie professionnelle des médecins directeurs de SSU (Service de santé universitaire) », selon elle.

« Seuls les médecins directeurs sont à même de prioriser et contextualiser les multiples demandes qu'ils reçoivent quant à la santé des étudiants. Leur autonomie professionnelle n'est pas un luxe, mais une nécessité d'efficacité et de bon usage de moyens limités. »

C'est pourquoi, l'association indique que « toute évolution concernant les SSU devra être particulièrement attentive à renforcer ce point ».

Des adaptations constantes durant la crise sanitaire

L'ADSSU rappelle les différentes adaptations que les services ont mis en œuvre durant la crise sanitaire, afin d'accompagner les stratégies nationales :

- « téléconsultations ;
- campagnes de prévention sur les gestes barrières ;
- gestion de l'épidémie (sous formes diverses : affiche, vidéos, podcasts, ateliers en ligne, etc.) ;
- participation aux dépistages de masse et au traçage des cas de niveau 3 [gestion des chaînes de contamination complexes] ;
- développement des soutiens psychologiques et sociaux dont la dernière étape a été la mise en place de la prise en charge de consultations de psychologues libérales, connu comme le dispositif des chèques psy ».

Association des directeurs des services de santé universitaires (ADSSU)

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

25 rue E. Dolet
63000 Clermont-Ferrand France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Général

Date de création	1993
Statut	Association loi 1901
Implantations (dont siège)	Paris
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la représentation des services de santé universitaires au niveau national. • Organiser des échanges sur les pratiques en santé universitaire. • Être un partenaire de réflexion, de négociation et de progrès avec les ministères (enseignement supérieur, santé et toute autre structure nationale).
Présidence	Président : Laurent Gerbaud (Clermont-Auvergne)

Fiche n° 4484, créée le 10/11/2016 à 11:08 - Màj le 01/07/2021 à 11:36